

SÉANCE DU COLLÈGE DU 18 SEPTEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-2-01

Le collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3, L. 114-3-1 à L. 114-3-6 et R. 114-3 à R. 114-8 ;

Vu la délibération n° 2022-3-03 du 9 mai 2022 modifiée relative au règlement intérieur du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Après en avoir délibéré le 18 septembre 2025,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}

Le collège approuve le procès-verbal de la séance du jeudi 10 avril 2025.

ARTICLE 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet du Haut Conseil.

La présidente du Hcéres
signée
Coralie Chevallier

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents au moment du vote : 15
Abstentions/refus de vote : 0
Contre : 0
Pour : 15